

AU FIL DE DEAUX



Janvier - Février -
Mars - Avril 2015

L'essentiel de l'actualité

N° 21

<http://www.deaux.fr>



ÉDITORIAL



Chères Deauroises, chers Deaurois,

Voici un an, vous élisiez un nouveau conseil municipal, un an, une éternité pour certains. Pour ma part, les élections municipales, c'était hier, pourtant, que de chemin parcouru, que de dossiers traités ou en cours de traitement. Par la force des choses, l'apprentissage fut plus que rapide, même si tout n'est pas au point, l'envie et le désir de bien faire qui anime le conseil municipal ne s'est pas terni. Peu à peu, les tâches se sont réparties naturellement, chacun a mis la main à la pâte et permis d'organiser au mieux l'activité pour laquelle vous nous avez élus. Cette seconde année de mandat, sera, je l'espère, l'année de l'aboutissement de plusieurs projets, dans la continuité des conseils municipaux qui nous ont précédés, le bien vivre au sein de la commune, reste notre priorité. La baisse des dotations de l'état implique une recherche perpétuelle de sources de revenus et un aménagement des taxes locales, la préparation et le vote du budget furent longs et très animés, dans un esprit sain et constructif, pour permettre à vous tous, de bénéficier des meilleures conditions de vie au village.

Voici venu le printemps, les animations des diverses associations vont se succéder durant les beaux jours, j'espère de tout cœur vous y rencontrer pour échanger et partager quelques bons moments de convivialité.

Bien sincèrement.

Votre Maire
Laurent BRUNEL



SOMMAIRE

ACTUALITES	3
ENVIRONNEMENT	5
DEAUX EN IMAGES	6
BON A SAVOIR	10
AGENDA	11
CITOYENNETE	12

Mairie de Deaux
Le Village - 30360 Deaux
☎ : 04 66 83 60 83
📠 : 04 66 83 25 94
mairie.deaux@orange.fr
<http://www.deaux.fr>



2015 : LE BUDGET COMMUNAL SOUS PRESSION

Un budget sous le signe de la prudence...



Lors de sa séance du 25 mars dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget de la commune. Ce budget a été préparé pendant plusieurs mois par la commission finance. Un débat interne a eu lieu avec les membres du conseil municipal au cours de deux réunions afin de valider les axes de travail de la commission.

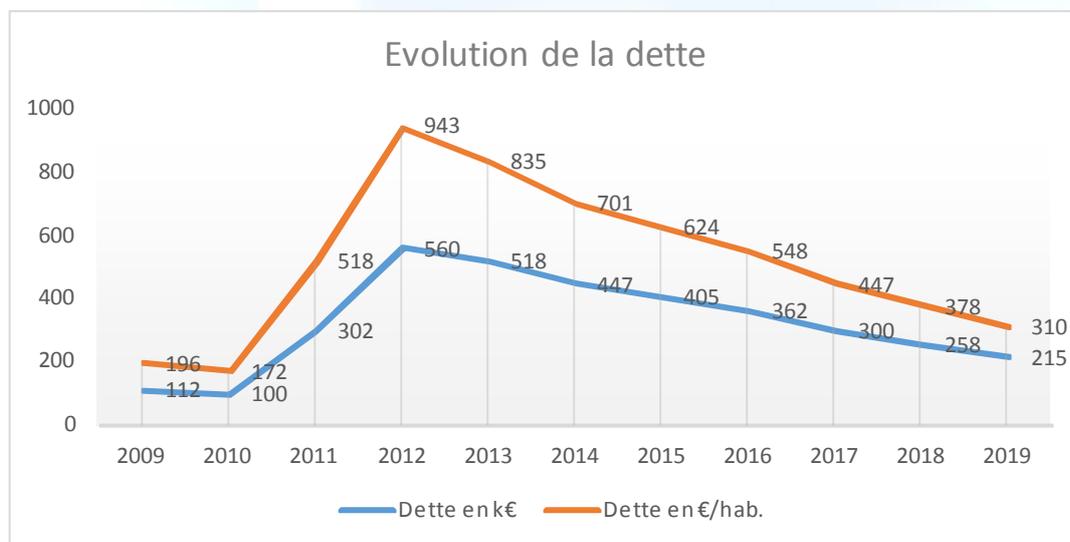
Ces axes ont été les suivants :

- Prendre en compte les demandes formulées au cours de la réunion publique du 20/02/2015
- Anticiper la baisse des subventions de l'Etat
- Ne pas endetter la commune
- Limiter la pression fiscale des Deauxois

Les projets qui nous tiennent à cœur comme l'embellissement du village, la finalisation de la ZAC, le soutien aux associations ont été intégrés mais également le dépeçonnage du centre du village et la réfection de la voirie dégradée par les intempéries de l'automne 2014.

Concernant les subventions de l'état, une baisse de 8% des subventions a été prévue car le montant alloué pour 2015 n'était pas connu au moment du vote. Cette prévision s'est avérée réaliste car la baisse effective est de 6.9%. Il faut préciser que ces subventions représentent environ 1/3 des recettes de la commune et que la baisse de celles-ci met des milliers de communes dans l'embarras. Il est important de retenir que cette baisse va s'accélérer pour atteindre 15 % en 2017.

La dette de la commune est très élevée à 624€ par habitant pour l'année 2015. Le graphique suivant montre l'historique et l'évolution de celle-ci. Nous avons décidé de ne pas recourir à l'emprunt au cours de l'année 2015 sauf cas de force majeure (dépenses imprévisibles liées à des catastrophes naturelles).



Les deux sujets abordés précédemment nous ont conduit à augmenter les taxes locales pour 2015. Cette augmentation anticipe la baisse des subventions de l'Etat et permettra de donner une « bouffée d'oxygène financière » à la commune à l'horizon 2017.

Il faut noter que notre commune reste bien au dessous de la moyenne nationale (communes similaires à Deaux) à 295 €/hab. contre 139 €/hab. pour Deaux.



2015 : LE BUDGET COMMUNAL SOUS PRESSION (SUITE)

Un budget sous le signe de la prudence...

En parallèle à cette augmentation, les membres du conseil municipal ont ouvert une chasse aux subventions diverses et variées auprès des autres collectivités et organismes (Conseil Départemental, Régional, ...); toutes les pistes afin de limiter cette augmentation d'impôt ont été explorées et continueront à l'être.

Voici une représentation simplifiée des dépenses de la commune. Elle montre comment sont dépensés 100 € de taxe d'habitation et de taxe foncière collectées.

33.28 €

Salaires, indemnités et charges

11.52 €

Achats et investissements



25.13 €

Frais généraux et subventions



30.06 €

Remboursement de la dette



Pour conclure, nous avons voté un budget qui nous semble réaliste et surtout tourné vers le futur de notre village.



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Félicitations à nos apprentis jardiniers...

Afin d'apporter leur contribution à l'embellissement du village, les enfants de l'école ont réalisé les balconnières mises sur le pont lors d'une séance de TAP.

RAPPEL : RECENSEMENT COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES

La Mairie s'est munie d'un système d'alerte téléphonique pour alerter rapidement la population en cas de problème...

Merci de nous communiquer votre numéro de téléphone ou mobile (1 par foyer). Pour cela, un service a été mis en place sur le site de la mairie.

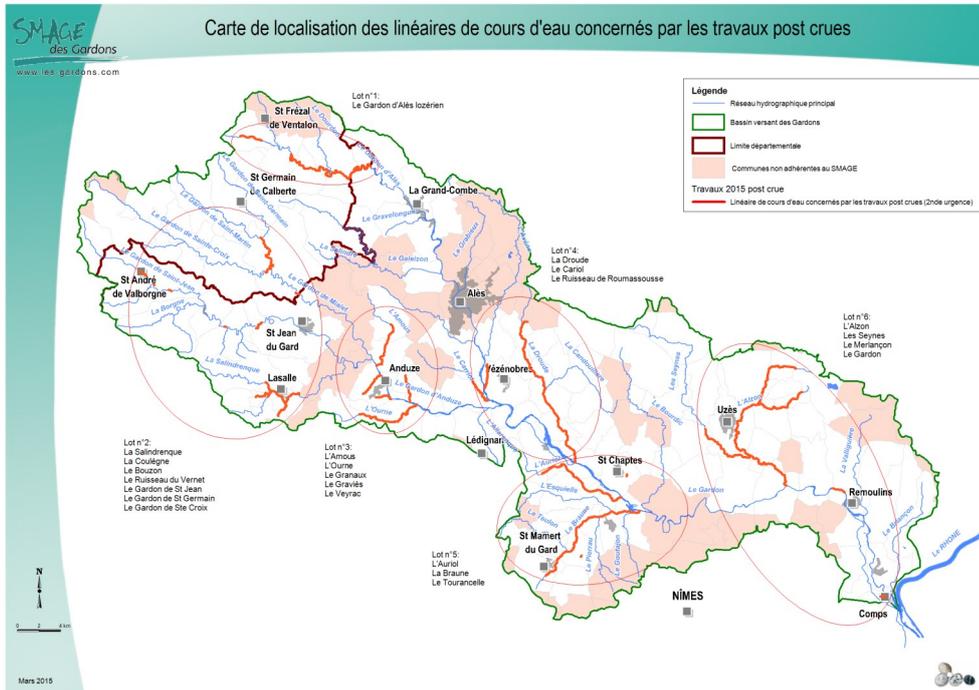
« Il n'y aura aucun autre moyen de communication pour prévenir en cas de fortes pluies, avis de non consommation d'eau, etc. »





TRAVAUX DE DÉSEMBÂCLEMENT SUR LE BASSIN VERSANT DES GARDONS SUITE AUX CRUES DE L'AUTOMNE 2014

Le bassin versant des Gardons a été touché par 8 évènements pluviométriques importants entre le 18 septembre et le 02 décembre 2014...



Suite à ces crues, des travaux d'urgence ont été directement engagés par le SMAGE des Gardons. Ils visaient la sécurisation des sites les plus problématiques et les plus sensibles. Ils ont été réalisés par l'équipe verte du SMAGE, qui a été pleinement mobilisée lors des différents évènements, et par des entreprises dans le cadre d'un marché de travaux pour un montant de 57 468 € TTC.

En parallèle, les équipes du SMAGE ont réalisé un travail continu d'évaluation des dégâts afin de préparer un nouveau marché qui vise à sécuriser les cours d'eau les plus affectés par les crues. La procédure d'appel d'offres étant terminée, ces travaux vont être prochainement engagés (début avril).

Ils concernent un **linéaire de 140 km de cours d'eau réparti sur 55 communes du bassin versant des Gardons**. Le marché comporte six lots attribués à cinq entreprises différentes pour un montant total d'environ 325 000 € TTC. **L'objectif de ces travaux est la mise en sécurité des linéaires par évacuation des arbres déstabilisés et menaçant d'être remobilisés** lors d'une prochaine crue.



PENSEZ À DEMANDER VOTRE CARTE D'ABONNEMENT PONT DU GARD

Pour obtenir cette carte, c'est très simple, rendez-vous à la mairie avec...

- un justificatif de domicile
- votre carte grise ou n° d'immatriculation

SAUT EN LONGUEUR DE L'AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS

Afin d'éviter tout soucis d'hygiène et de sécurité...

Le sable a été changé.





DEAUX EN IMAGES

ACTE CRIMINEL

Le 11 janvier 2015, à Deaux, un abri à fourrage pour chevaux a été totalement détruit par le feu !!!

Celui-ci se situait à proximité de la station d'épuration...



VŒUX DU MAIRE AU FOYER MUNICIPAL

La salle des fêtes de Deaux n'était pas assez grande pour accueillir la foule des grands jours. En effet, nombreux étaient celles et ceux qui ont répondu présents samedi 17 janvier 2015, à la cérémonie des vœux organisée par la Municipalité...

6

Après une introduction qui se voulait rassembleuse et conduisait au partage et à la communication, Monsieur le Maire est revenu sur le dernier adieu à notre ami Didier Amblard, trop tôt disparu, qu'un grand nombre de Deauxois avaient accompagné le matin même à sa dernière demeure.

Quelques minutes ont été consacrées aux nouveaux citoyens de la commune, ainsi M. et Mme Gérard, M. et Mme Degrand, M. et Mme Dageons, M. Pélève et Melle Tamisier présents dans l'assistance ont été accueillis chaleureusement par le peuple de Deaux.

Le personnel communal et scolaire a été remercié pour l'accomplissement exemplaire de sa mission.

Après quelques informations sur la vie du village, Laurent Brunel a donné rendez-vous à la population le vendredi 20 février à 19 h. Effectivement ce jour-là, à l'issue du conseil municipal, a eu lieu un échange avec la population de façon à ce que les Deauxoises et les Deauxois consultent publiquement sur les sujets de leurs choix.

S'en sont suivis les meilleurs vœux de santé et bonheur pour cette année 2015, les convives ont partagé alors le verre de l'amitié.



DEAUX EN IMAGES

REPAS DES AÎNÉS DU 18 JANVIER 2015

La nouvelle municipalité et le CCAS avaient décidé cette année, pour la première fois, d'accueillir les aînés de la commune autour d'un repas festif...

Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'invitation, 2/3 des plus de 67 ans de la commune.

Ce fut pour la plupart d'entre eux, l'occasion de sortir, de se retrouver, pour échanger autour d'une bonne table, de s'amuser et de danser. Après un petit apéritif local choisi avec amour par Nadine, les regards de nos aînés sont devenus plus pétillants, comme la boisson d'ailleurs.

C'est alors qu'ont été honorés **les deux doyens** de l'après-midi, à savoir, **Mme Alice Vire** (91 ans en mai prochain) ainsi que **M. Henri Landion** (86 ans en mai prochain). Ils nous ont par ailleurs, réservé un grand moment de complicité sous les applaudissements de l'assistance.

Un repas et un service de haute volée, un DJ qui a su s'adapter au plus près à sa clientèle et a mis le feu sur la piste, que demander de plus.

M. le Maire, les membres du conseil et du CCAS ont été largement félicités pour cette rencontre chaleureuse et conviviale.

Le rendez-vous est pris semble-t-il pour l'année prochaine !

Depuis cette manifestation, malheureusement, notre doyen s'en est allé...





DEAUX EN IMAGES

CONSEIL MUNICIPAL SUIVI D'UN ÉCHANGE AVEC LA POPULATION

Le conseil municipal s'est réuni vendredi 20 février 2015 sous la présidence de Laurent Brunel...



Douze conseillers présents, deux procurations, une absence excusée. Toutes les délibérations proposées ont été adoptées par 14 voix pour : location d'un local à usage de stockage ; subventions d'équilibre concernant l'assainissement ; contrat d'entretien des climatiseurs de la Mairie par l'entreprise Collangelec ; demande de subvention au titre de la DETR pour la création de la ZAC ; demande de subvention au Fonds Départemental d'Équipement pour l'agrandissement du cimetière, l'aménagement de la voirie, l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement route de Monteils ; demande de subvention au Conseil Régional ; demande de subvention au Conseil Général du Gard ; Service Développement Économique : demande de subvention au fonds de concours Alès Agglomération d'un montant de 8 000 € pour palier aux premiers travaux de voirie suite aux inondations.

Quelques questions diverses ont été abordées avant que le Maire clôt la séance et donne la parole aux citoyens présents. En effet, les élus avaient invité ce jour les Deauxoises et les Deauxois à s'exprimer sur les questions, les projets ou les désirs qui les habitaient. Aucune question n'a été éludée et tour à tour chaque adjoint ou conseiller responsable de commission a abordé les points suggérés : le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ; les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ; les nuisances ; le golf de Saint Hilaire de Brethmas ; le devenir de l'aérodrome ; la sécurité ; les animations de la commune ; le budget ; l'évolution touristique... Tout ceci dans une ambiance chaleureuse et constructive.

REPAS DES CHASSEURS

Le samedi 07 février 2015, les chasseurs de l'équipe sanglier de l'entente Vézénobres / Deaux avaient laissé les fusils dans les râteliers et les chiens au chenil...

pour partager leur repas annuel avec les chasseurs amis des sociétés de chasse voisines, au foyer de Deaux ; mis gentiment à disposition par la municipalité.

Plus de soixante personnes étaient présentes, les chasseurs, leurs épouses, qui se sont retrouvés autour d'un apéritif convivial et d'une succulente paëlla.

Tout en dégustant le savoureux repas, les convives ont passé en revue les différents moments particuliers ayant marqué la saison passée. Le repas terminé, tous se sont donné rendez-vous pour la saison prochaine.





DEAUX EN IMAGES

CARNAVAL DE L'ÉCOLE

Maternelles et Primaires étaient au rendez-vous ce samedi 28 mars pour le traditionnel carnaval de l'école de Deaux...

Les enfants accompagnés de leurs parents, frères et sœurs, ont défilé dans le village sous une pluie battante ...de confettis et sous un soleil printanier. A l'issue de cette promenade, tout ce petit monde s'est retrouvé sur l'aire de jeux du village autour d'un goûter confectionné par les parents et de quelques bonbons, le temps d'une photo. Les habitants les plus chanceux ont eu la surprise de trouver dans leurs boîtes aux lettres quelques poignées de confettis, distribués gratuitement par nos chères têtes blondes grandement influencées par leurs parents.... Rachel par exemple !



16ÈME ÉDITION DES TRACES DE DEAUX

Les pluies n'ont pas perturbé la 16ème édition des Traces de Deaux. C'est très tôt dimanche 26 avril que le village s'est animé de la présence de tous, les animateurs, les bénévoles et les 387 coureurs accompagnés de leurs familles et amis...

Les départs ont quand même été donnés malgré la pluie battante à ce moment-là. Un grand bravo à tous, ce n'était pas évident ! Sur le 15 km c'est Béatrice Crivello (1 h 06 mn 27) qui l'emporte pour les féminines et Vincent Boucena-Badon (grand habitué, 00.51.32) pour les hommes. Sur le 7.5 km Marion Arnoux (00.32.18) et Pierre Devarieux (00.25.05). Pour la marche nordique Pfister Denis l'emporte en 1 h 34 mn 35. Les détails des résultats sont parus dans le Midi Libre de mardi 28 en pages sport et sur le compte Facebook des Traces de Deaux.

Merci aussi à tous ceux et celles qui viennent courir pour le plaisir, sans se préoccuper du classement, juste pour participer, pour mettre l'ambiance et passer un bon moment, c'est super.

Pas facile non plus pour tous les bénévoles, ceux qu'on ne voit pas, mais qui œuvrent depuis quelques jours, qui préparent, emballent des lots, montent et démontent des barnums, installent des tables, des chaises, épluchent, coupent, cuisinent, rangent, nettoient, comptent, installent des panneaux, font les marquages, reconnaissent les parcours, ouvrent les courses, chronomètrent, font les classements, prennent les photos, tiennent à jour les pages Facebook... etc, nous n'en citerons aucun pour n'oublier personne. Merci à eux.

Merci également au Conseil Général du Gard, à la Mairie de Ners et bien sûr à la Mairie de Deaux, qui prête

tous ses locaux disponibles, du matériel, et apporte son soutien à l'association.

Un grand grand bravo à Brigitte Maurin qui gère cette manifestation d'une main de maître, toujours avec le sourire et même si parfois une petite larme roule sur sa joue rien ne l'empêche d'avancer. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine sous un soleil de plomb !





NUMEROS UTILES

URGENCE

Gendarmerie : 04 66 83 50 37

Urgence (portable) : 112

SAMU : 15

Pompiers : 18 / 112

Centre anti-poison (Marseille) : 04 91 75 25 25

SPA (animaux errants) : appeler la mairie

Office de tourisme : 04 66 83 62 02

Ecole primaire de Deaux : 04 66 83 66 09

Crèche « les petites frimousses » Vézénobres :
04 66 83 12 67

Crèche « A petits pas » Méjannes les Alès :
04 66 86 34 06

EDF : 09 69 36 66 66

VEOLIA : 09 69 32 35 52

RENSEIGNEMENTS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 14h00 à 18h00

Mardi 09h30 à 13h00

Jeudi 13h00 à 16h30

Vendredi 08h00 à 12h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 10h00 à 12h00

..... 14h00 à 16h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Mardi 09h00 à 12h00

Mercredi 09h00 à 12h00

..... 14h00 à 17h00

Vendredi 09h00 à 12h00

Samedi 09h00 à 12h00

..... 14h00 à 17h00

RAMASSAGE DES EMBALLAGES (poubelle bleue)

Mercredi matin à partir de 04h30

PERMANENCES DES ELUS

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

M. Laurent BRUNEL, Maire de Deaux vous reçoit à la mairie

Jeudi 28 mai matin

Jeudi 04 juin matin

Jeudi 11 juin jusqu'à 11 h 15

Jeudi 25 juin matin

Jeudi 02 juillet matin

Jeudi 09 juillet matin

Jeudi 16 juillet matin

Jeudi 23 juillet matin

Jeudi 30 juillet matin

Les permanences pour le mois d'août
seront affichées courant juillet en mairie.

Si vous souhaitez rencontrer Monsieur le Maire sur rendez-vous,
contacter le secrétariat au 04 66 83 60 83



AGENDA

ETAT CIVIL

E | NAISSANCES

- T | Angelo DUBUISSON né à Alès le 04 janvier 2015
- A | Luccia SOUSTELLE née à Alès le 29 janvier 2015
- T | Nathan TOURETTE né à Nîmes le 11 mars 2015
- Isaak GIMENEZ GARCIA née à Nîmes le 01 avril 2015
- Raphaëlle PREVEL BARROIS née à Alès le 20 avril 2015
- C | Teddy BRIN né à Alès le 28 avril 2015



BIENVENUE ET LONGUE VIE À CES PETITS BOUTS ET FÉLICITATIONS AUX PARENTS...

V |



DÉCÈS

Didier AMBLARD décédé le 14 janvier 2015 à Nîmes

Henri LANDION décédé le 28 janvier 2015 à Deaux

TOUTES NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES...

DERNIÈRES MANIFESTATIONS

Vendredi 01 mai 2015 - Marche du 1er mai

➔ Reportée au samedi 09 mai

**Dimanche 03 mai 2015 - Marché aux plantes
organisé par l'APE**

A DEAUXMINO
SORTIE DU 1er MAI
DÉPART à 9h30 précises devant la mairie

Cette sortie est l'occasion pour tous, de se rencontrer et de faire plus ample connaissance.
Chemins accessibles à tous.
Enfants et adultes sont les bienvenus.
Partage des vivres apportés par tous.

- Chacun apporte une entrée, un dessert ou des boissons et de quoi s'installer sur l'herbe.
- Transport des sacs et paniers en voiture par des bénévoles.

L'association fournit tables, assiettes, couverts, eau, pain...
ET offre...
POMELETTE GÉANTE

Renseignements : 04.66.58.87.95 ou adeauxmino@orange.fr

Dimanche 03 Mai 2015
à Deaux
Marché aux plantes

Place aux fleurs !

Concours de chapeaux fleuris à 11h
Atelier d'art floral...
Tombola

De 9h-14h à L'école de DEAUX

Organisé par l'APE de Deaux

MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 06 juin 2015 - Fête A DEAUX MI NO à partir de 15 h 00
Réservation obligatoire avant le samedi 23 mai

Samedi 27 juin 2015 - Fête de l'APE

SAMEDI 6 JUIN 2015

C'est la fête d'A.Deaux Mi No
A partir de 15h

Diverses animations
Démonstrations à partir de 16h30.

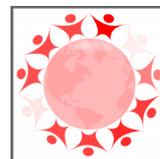
Le Francombat, le Qi Gong, la Gymnastique enfants et la Zumba feront une présentation de leur activité.

Repas/Spectacle à partir de 20h
Soirée animée par Daniel ROL
Sosie de Johnny HALLYDAY

*12€ pour les adhérents
et Enfants de moins de 12 ans
*15€ pour les non adhérents

REPAS
Melon
Alligot saucisse
Dessert
Vin compris

Réservation obligatoire avant le 23 mai 2015.
Tél : 04.66.56.87.95 E-mail : adeauxmino@orange.fr



RÉDUISEZ EFFICACEMENT L'INSÉCURITÉ

Durant ces derniers mois, la commune de Deaux a été touchée par une série de cambriolage. C'est pourquoi les membres du conseil municipal appellent tous les habitants à être attentifs et vigilants...

Il ne s'agit pas d'espionner ses voisins ou de faire de la délation mais simplement d'assurer une vigilance passive, dans le respect de la vie privée de ses concitoyens, sur des déplacements ou comportements suspects, afin de diminuer les cambriolages, actes de délinquance ou agressions.

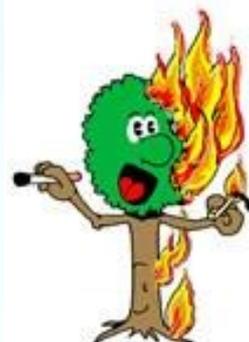
Cette chaîne de vigilance, doit être faite avant tout, dans un but de dissuasion.

LE PRÉFET DU GARD RAPPELE QUE LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Circulaire ministérielle datant du 18 novembre 2011...

Le texte rappelle préalablement que " le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie ".

En cas de non respect de cette règle, une amende de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal).



LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES PIGEONS

Conformément à l'arrêté municipal n°3/15 en date du 26 mars 2015 concernant la lutte contre la prolifération des pigeons ...



Il est rappelé qu'il est interdit de déposer ou de jeter des graines, miettes de pain ou quelconque nourriture en tous lieux de la commune, publics ou privés.

Il est également énoncé que « l'immeuble ou l'habitation identifié comme lieu de nidification, ou de séjour des pigeons, doit être fermé par son propriétaire de manière à empêcher l'accès aux oiseaux ».

Il est enfin stipulé que toutes les mesures d'hygiène doivent être prises par les propriétaires de bâtiments si la pullulation des ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible (nettoyage des zones insalubres).

Les contraventions à l'arrêté susdit seront constatées par procès-verbal et poursuivies conformément aux lois...

« L'important n'est pas de convaincre, mais de donner à réfléchir »

citation de Bernard Werber